

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MARTIN**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Martin, tenue au Centre municipal ce 10 août 2020 à 20 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Jean-Guy Morin
Siège #2 - André Roy
Siège #4 - Yvan Paré
Siège #5 - Michel Marcoux
Siège #6 - Milisa Pépin

Est/sont absents à cette séance :

Siège #3 - Robert Lessard

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Éric Giguère. M. Dany Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à cette séance.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

151-08-2020

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Suite à la présentation de l'ordre du jour,
Il est proposé par : Michel Marcoux
Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et que tout autre sujet pourra y être ajouté.

ADOPTÉE

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 6 juillet 2020

4 - GESTION ADMINISTRATIVE

4.1 - Toiture Jules Chabot - Demande de paiement finale No 04 - Réfection de la toiture de la caserne

5 - LÉGISLATION

5.1 - Avis de motion / Règlement d'emprunt # 81-2020 décrétant une dépense et un emprunt de 2 398 216.35\$ pour les travaux de réfection des routes 204 sud et 269 est, sur environ 1.33km et d'une partie des 11e et 16e, sur environ 0.44km

6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE- INCENDIE

6.1 - Pompier à temps partiel / Embauche de Monsieur Eric Clément-Guindon

6.2 - Sécurité publique - Installation d'une boîte électrique pour la génératrice

7 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE

7.1 - Club Sportif Grande-Coudée

8 - VOIRIE

8.1 - Pavage Sartigan - Recommandation de paiement No 01 - Divers travaux de recouvrement

8.2 - EMCO Corporation - Achat de divers matériaux pour ponceaux

9 - COURS D'EAU

9.1 - COBARIC - Projet d'infrastructure vertes - Vert mon quartier bleu

10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10.1 - CCU - Recommandation / Modification au pour une rue projetée (rue privée) / Lot 6 382 911

11 - ACCEPTATION DES COMPTES

12 - CORRESPONDANCE

12.1 - Croix-Rouge Canadienne - Services aux sinistrés - Renouvellement d'entente et mandat de signature

12.2 - Soccer St-Martin - Demande d'aide financière - saison estivale 2020

12.3 - Politique de développement du territoire (2020-2025) - Demande d'aide financière pour l'aménagement d'un sentier pédestre

13 - DIVERS

13.1 - Permis de construction

13.2 - ÉQIP Solutions Expert-Conseil inc. - Offre de services professionnels - Étude ÉcoPerformance Édifice municipal

14 - MESSAGES D'INTÉRÊT PUBLIC

15 - PÉRIODE DE QUESTIONS

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

152-08-2020

3.1 - Séance ordinaire du 6 juillet 2020

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 6 juillet dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

Il est proposé par André Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2020, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE

4 - GESTION ADMINISTRATIVE

153-08-2020

4.1 - Toiture Jules Chabot - Demande de paiement finale No 04 - Réfection de la toiture de la caserne

ATTENDU QUE Toiture Jules Chabot Inc. dépose la demande paiement finale No 4 pour les travaux réalisés du 29 novembre 2019 au 23 juin 2020, dans le cadre des travaux de réfection de la toiture de la caserne de pompier, au montant total de 60 538.62\$ (taxes incluses);

ATTENDU la recommandation de paiement approuvée par André Gagné, architecte, de la firme AG Architecte;

En conséquence, il est proposé par Milisa Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acquitter le paiement de la demande de paiement No 4 de Toiture Jules Chabot Inc. pour les travaux réalisés du 29 novembre 2019 au 23 juin 2020, dans le cadre des travaux de réfection de la toiture de la

caserne de pompier, au montant de 60 538.62\$ (taxes incluses), selon la recommandation de André Gagné, architecte, de la firme AG Architecte.

ADOPTÉE

5 - LÉGISLATION

154-08-2020

5.1 - Avis de motion / Règlement d'emprunt # 81-2020 décrétant une dépense et un emprunt de 2 398 216.35\$ pour les travaux de réfection des routes 204 sud et 269 est, sur environ 1.33km et d'une partie des 11e et 16e, sur environ 0.44km

Le conseiller André Roy, donne avis qu'un règlement intitulé Règlement d'emprunt # 81-2020 décrétant une dépense et un emprunt de 2 398 216.35\$ pour les travaux de réfection des routes 204 sud et 269 est, sur environ 1.33km et d'une partie des 11e et 16e, sur environ 0.44km sera adopté à une séance ultérieure. Conformément aux dispositions du Code municipal, une dispense de lecture est produite en même temps que le présent avis de motion.

6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE- INCENDIE

155-08-2020

6.1 - Pompier à temps partiel / Embauche de Monsieur Eric Clément-Guindon

ATTENDU l'offre de service de M Éric Clément-Guindon à titre de pompier à temps partiel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'embauche de M Éric Clément-Guindon pour le poste de pompier à temps partiel.

ADOPTÉE

156-08-2020

6.2 - Sécurité publique - Installation d'une boîte électrique pour la génératrice

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite entreposer la génératrice mobile à l'abri et la gardée branchée;

ATTENDU la soumission reçu de JM Pomerleau Inc. pour l'achat et l'installation d'une boîte électrique 100 AMP 120/240 à l'entrepôt situé au 23 7^e rue Ouest au montant de 2 305.25\$ (taxes incluses).

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Milisa Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de permettre l'installation d'une boîte électrique 100 AMP 120/240 à l'entrepôt situé au 23 7^e rue Ouest par JM Pomerleau Inc au montant de 2 305.25\$ (taxes incluses) dans le but d'entreposer la génératrice.

ADOPTÉE

7 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE

7.1 - Club Sportif Grande-Coudée

État des résultats juillet

8 - VOIRIE

157-08-2020

8.1 - Pavage Sartigan - Recommandation de paiement No 01 - Divers travaux de recouvrement

ATTENDU les travaux de rapiéçage et de resurfaçage effectués en date du 21 juin 2020;

ATTENDU la facture No 21425 de Pavage Sartigan Ltée datée du 21 juillet

2020, au montant de 22 918.45\$ (taxes incluses);

ATTENDU la recommandation de paiement No 01 de la MRC Beauce-Sartigan recommandant le paiement de la facture No 21425 de Pavage Sartigan Ltée au montant total de 22 918.45\$ (taxes incluses);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver et payer la facture No 21425 de Pavages Sartigan Ltée datée du 21 juillet 2020 au montant de 22 918.45\$ (taxes incluses), pour laquelle nous avons reçu la recommandation de paiement No 01 de la MRC Beauce-Sartigan.

ADOPTÉE

158-08-2020

8.2 - EMCO Corporation - Achat de divers matériaux pour ponceaux

ATTENDU qu'il est recommandé par le coordonnateur des travaux publics de procéder à l'achat de divers matériaux pour la réparation de ponceaux;

ATTENDU la soumission du 17 juillet 2020 de EMCO Corporation au montant de 4 803.40\$ (plus taxes);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Roy et résolu à l'unanimité de procéder à l'achat de divers matériaux pour la réparation de ponceaux au montant total de 4 803.40\$ (plus taxes), tel que la soumission du 17 juillet 2020 de EMCO Corporation;

ADOPTÉE

9 - COURS D'EAU

159-08-2020

9.1 - COBARIC - Projet d'infrastructure vertes - Vert mon quartier bleu

ATTENDU QUE la municipalité de St-Martin est intéressée par le projet *Vert mon quartier bleu* du Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) dans une perspective de gestion durable des eaux pluviales;

ATTENDU QUE le projet global est estimé à 562 164,70\$ et que la part du projet pour la municipalité de St-Martin est estimée à 32 995.00\$;

ATTENDU QUE la municipalité de St-Martin doit d'engager à financer le projet à la hauteur de 4 500.00\$;

ATTENDU QUE la municipalité de St-Martin doit s'impliquer dans le projet par une contribution en nature de 2000,00\$ et déléguer un représentant municipal;

ATTENDU QUE le projet s'échelonne sur une période de 3 ans (2021-2023).

Il est proposé par Jean-Guy Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présent;

QUE la municipalité de St-Martin appuie le COBARIC dans la réalisation du projet *Vert mon quartier bleu* dont les principaux objectifs visant à atténuer les impacts des changements climatiques sont :

- Réduire les impacts (inondation, érosion, transport de matière en suspension) du ruissellement issu des forts débits de pointes;
- Assurer la recharge de la nappe phréatique en période de sécheresse (infiltration naturelle de l'eau dans le sol);

QUE la municipalité de St-Martin s'engage à financer le projet à la hauteur de 4 500.00\$;

QUE la municipalité de St-Martin s'engage à participer en projet par une contribution en nature à la hauteur de 2000,00\$ et à déléguer M. Dany

Poulin, directeur général, M. Patrick Marcoux, coordonnateur des travaux publics et Mme Milisa Pépin, conseillère, comme représentant de la municipalité au projet pour la durée totale du projet.

ADOPTÉE

10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

160-08-2020

10.1 - CCU - Recommandation / Modification au pour une rue projetée (rue privée) / Lot 6 382 911

ATTENDU la demande de dérogation mineure reçue de M. Normand Thériault pour un rétrécissement de la largeur du chemin sur le nouveau lot 6 382 911;

ATTENDU la tenue d'une réunion spéciale du Comité Consultatif en Urbanisme (CCU) le 22 juillet 2020;

ATTENDU la recommandation de la demande par le CCU;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Marcoux, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la demande de dérogation mineure reçue de M. Normand Thériault pour un rétrécissement de la largeur du chemin sur le nouveau lot 6 382 911, tel que recommandé par le CCU tenu le 22 juillet 2020.

ADOPTÉE

161-08-2020

11 - ACCEPTATION DES COMPTES

Les comptes du mois de juillet 2020 ainsi que l'état du rapport budgétaire sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables pour ce mois, les comptes à payer au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Il est proposé par : Jean-Guy Morin

Et résolu à l'unanimité que les comptes payés et à payer pour le mois de juillet 2020 du poste :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE:	25 868.73 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE:	12 712.88 \$
TRANSPORT ROUTIER:	28 928.54 \$
HYGIÈNE DU MILIEU:	9 212.73 \$
SANTÉ & BIEN-ÊTRE:	1 129.00 \$
AMÉNAGEMENT / URB. DÉV.:	2 450.88\$
LOISIRS & CULTURE:	49 326.62 \$
TOTAL AFFECTATIONS:	55 867.77 \$

Représentant des comptes à payer au montant de 138 209.75 \$ selon la liste des chèques émis et vérifiée par les élus soient adoptés et autorisés pour paiement.

ADOPTÉ

12 - CORRESPONDANCE

162-08-2020

12.1 - Croix-Rouge Canadienne - Services aux sinistrés - Renouvellement d'entente et mandat de signature

ATTENDU la correspondance de l'organisme "La Société Canadienne de la Croix-Rouge" visant le renouvellement d'une entente de services aux sinistrés au coût de 0.17\$/per capita pour la contribution de 2020-2021 ainsi que le renouvellement de l'entente pour une durée de trois (3) ans soit de 2020 à 2023.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvan Paré et résolu à l'unanimité des

conseillers présents

QUE le conseil municipal autorise le renouvellement de l'entente de service aux sinistrés pour 3 ans de 2020 à 2023.

QUE le renouvellement soit signé par M. Éric Giguère, Marie, ainsi que Dany Poulin, secrétaire-trésorier.

163-08-2020

12.2 - Soccer St-Martin - Demande d'aide financière - saison estivale 2020

ATTENDU QU'une demande d'aide financière pour la saison estivale a été déposée par un membre bénévole de l'organisme "Soccer St-Martin";

ATTENDU QU'il y a 26 joueurs/joueuses de la municipalité de Saint-Martin inscrits pour la saison 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvan Paré et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser une contribution financière de **500.00\$** pour la saison estivale 2020.

ADOPTÉE

164-08-2020

12.3 - Politique de développement du territoire (2020-2025) - Demande d'aide financière pour l'aménagement d'un sentier pédestre

ATTENDU le projet d'aménager sur son territoire un sentier pédestres balisé en milieu urbain ainsi qu'un aménagement d'un sentier pédestre hors chaussé en nature pour tous les citoyens de la municipalité et des environs;

ATTENDU QUE l'implication financière de la Municipalité de Saint-Martin est de 32 790.20\$;

ATTENDU la politique de développement du territoire (2020-2025) de la MRC de Beauce-Sartigan;

ATTENDU la demande de financement auprès de la MRC Beauce-Sartigan au montant total de 163 951.00\$, sur 4 ans, répartie de la façon suivante:

Sentier Pédestre		
Année	Description des travaux	Coûts
2020	2e avenue-est, 5e rue-est, 6e rue-est, 7e rue-est, 10e rue-est, 12e rue-est, 3e rang Jersey-Nord	36 022,00 \$
2021	2e avenue-ouest, 1er rang Shenley-Sud, 1re avenue-ouest et route 269	41 100,00 \$
2022	6e rue et rang 3 Jersey-Nord	59 564,00 \$
2023	2e rang Jersey-Sud + 16e rue-est	27 265,00 \$
	Total:	163 951,00 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvan Paré et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le conseil recommande le dépôt du projet d'aménagement d'un sentier pédestres balisé en milieu urbain ainsi qu'un aménagement d'un sentier pédestre hors chaussé en nature pour tous les citoyens de la municipalité et des environs auprès de la MRC Beauce-Sartigan;

QUE le conseil approuve l'implication financière de la Municipalité de Saint-Martin au montant de 32 790.20\$;

QUE le conseil municipal mandate M. Dany Poulin, directeur général, et M.

Patrick Marcoux, coordonnateur des travaux publics, comme représentants de la municipalité et signataires.

ADOPTÉE

13 - DIVERS

13.1 - Permis de construction

Liste des permis pour la période de juillet 2020

165-08-2020

13.2 - ÉQIP Solutions Expert-Conseil inc. - Offre de services professionnels - Étude ÉcoPerformance Édifice municipal

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite procéder à une étude d'efficacité énergétique pour le bâtiment municipal;

ATTENDU l'offre de services professionnels reçu de la firme EQIP Solutions Expert-Conseil inc. au montant suivant:

Relevé, visite des lieux	+/- 1 200.00\$
Projet d'analyse, mesures ÉcoPerformance	+/- 9 000.00\$
Rédaction du rapport	+/- 1 000.00\$
Pour un total de	+/- 11 200.00\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat d'étude d'efficacité énergétique à la firme EQIP Solutions Expert-Conseil inc. au montant total d'environ 11 200.00\$.

ADOPTÉE

14 - MESSAGES D'INTÉRÊT PUBLIC

15 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question dans l'assistance.

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Yvan Paré, et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée.

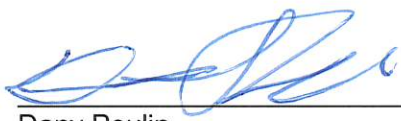
ADOPTÉE

Fermeture à 20 hrs 16

Je, Éric Giguère, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



Éric Giguère
Maire



Dany Poulin
Directeur général & secrétaire-trésorier